

Opération #EnracinésDansNotreSuccès

Les régions manufacturières du Québec unies pour la stabilité, la pérennité et la reconnaissance des travailleurs étrangers temporaires

QUÉBEC, le 28 octobre 2025. — Dans le cadre des consultations publiques sur la planification pluriannuelle de l’immigration 2026-2029, plus de 300 représentants des régions manufacturières du Québec, élus, dirigeants d’entreprises, travailleurs étrangers temporaires et acteurs économiques, se sont réunis aujourd’hui sur la colline parlementaire. Cette mobilisation historique vise à rappeler que le développement économique du Québec repose sur la stabilité de ses entreprises manufacturières et sur la reconnaissance de celles et ceux qui y contribuent au quotidien.

Le secteur manufacturier demeure un pilier incontournable de l’économie québécoise : il emploie près de 500 000 personnes, contribue à près de 12,3 % du produit intérieur brut (PIB) québécois et génère 86,1 % des exportations de biens de la province. Cette prospérité repose toutefois sur un équilibre fragile : la rareté chronique de main-d’œuvre qualifiée, le vieillissement de la population et l’instabilité des cadres d’immigration menacent la productivité et la capacité des entreprises à planifier leur croissance.

Les travailleurs étrangers temporaires : des piliers enracinés dans nos régions

Les TET représentent aujourd’hui une part vitale de la main-d’œuvre régionale. Ils assurent la production, soutiennent l’innovation et permettent aux entreprises de livrer leurs contrats. Ces personnes contribuent à notre économie, font vivre nos commerces et renforcent la cohésion de nos collectivités.

Selon les plus récentes estimations régionales, environ 11 000 travailleurs étrangers temporaires œuvrent actuellement dans les régions de [Chaudière-Appalaches](#), du [Saguenay–Lac-Saint-Jean](#) et du Bas-Saint-Laurent. Leur départ, provoqué par les restrictions fédérales et la rigidité administrative du Québec, mettrait en péril plus de 1 700 TET, 1 600 emplois québécois et plus de 250 millions de dollars de contrats à court terme. À cela s’ajoute le risque de délocalisation partielle ou complète de la production hors Québec, qui fragiliserait encore davantage les emplois locaux, les investissements régionaux et le savoir-faire manufacturier.

Une voix régionale unie pour la croissance du Québec

Les entreprises manufacturières du Québec ne demandent pas plus de travailleurs. Elles demandent du temps, de la stabilité et de la cohérence pour garder ceux et celles qui ont déjà choisi le Québec. Leur message est clair : pour que la planification pluriannuelle soit réaliste et équilibrée, elle doit tenir compte des réalités économiques régionales et reconnaître le rôle structurant du secteur manufacturier dans la prospérité du Québec.

Les représentants économiques et politiques des régions souhaitent travailler avec le gouvernement du Québec à la mise en œuvre de quatre gestes simples et réalistes visant à préserver la stabilité des entreprises manufacturières et la contribution durable des TET déjà en poste :

1. Offrir un statut durable à ceux qui s'enracinent ici

Accélérer temporairement l'accès à la résidence permanente pour les TET du secteur manufacturier qui sont déjà établis, francisés et intégrés dans nos régions et qui souhaitent y rester.

2. Reconnaître la valeur et la diversité des parcours

Les TET déjà en poste dans les entreprises manufacturières ne devraient pas être considérés comme de nouvelles admissions dans les seuils d'immigration.

3. Adapter les règles à la réalité des régions et des modèles d'emploi

Permettre d'allonger la durée des permis de travail jusqu'à 36 mois dans les régions à faible taux de chômage, là où les besoins sont structurels, tout en tenant compte de la réalité des parcours temporaires.

4. Améliorer la coordination administrative entre les gouvernements

Le Québec doit simplifier la coordination entre les paliers provincial et fédéral afin de réduire les délais, la duplication des processus administratifs et les coûts.

Les régions manufacturières du Québec ont démontré qu'elles savent s'adapter, innover et accueillir. Aujourd'hui, elles demandent simplement la stabilité nécessaire pour continuer à faire prospérer le Québec.

Citations

« Au cours des dernières années, les employeurs, les organismes économiques et les élus ont réussi à préserver la croissance malgré la rareté de main-d'œuvre. En Chaudière-Appalaches, le secteur manufacturier — qui génère près de 18 % des emplois régionaux — compte aujourd'hui 4 600 travailleurs étrangers temporaires essentiels à ses opérations. Mais la technologie seule ne suffit pas : l'avenir du manufacturier repose sur l'humain et la technologie, pas l'un sans l'autre. » — Daniel Turcotte, président de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches, préfet de la MRC de Lotbinière

« En plus des pertes financières chiffrées à 52 M\$ dans notre région, ce sont des familles déjà intégrées, des travailleurs qui maîtrisent le français et qui ont choisi notre région. Nous perdons non seulement une main-d'œuvre essentielle, mais aussi des citoyens qui contribuent activement à la vitalité de nos communautés. » — Louis Ouellet, président de l'Union des Préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean et préfet de la MRC de Lac-Jean-Jean-Est

« Les travailleurs étrangers temporaires ne sont pas la cause de la pression migratoire, mais bien une réponse ciblée aux besoins de main-d'œuvre régionaux. Dans un contexte où la population active décline, leur présence est complémentaire à celle des étudiants étrangers et des travailleurs qualifiés, et elle est indispensable au maintien des activités manufacturières et de la vitalité économique des régions. » — Claudette Migneault, directrice générale, Chambre de commerce de la MRC Rivière-du-Loup

« L'avenir de nos régions passe par une immigration durable et pleinement régionalisée. Alors que l'Institut de la statistique prévoit une décroissance démographique en 2051 pour plusieurs régions du Québec, il faut reconnaître la contribution essentielle des travailleurs étrangers temporaires et leur offrir la possibilité de s'enraciner ici, dans nos communautés. Ces personnes

participent déjà à la vitalité de nos territoires ; leur intégration permanente est une condition incontournable pour assurer l'avenir collectif du Québec. La FQM, la TREMCA, l'Union des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les regroupements économiques demandent aux deux niveaux de gouvernement de s'entendre pour lever l'épée de Damoclès que constituent les restrictions actuelles entourant les travailleurs étrangers temporaires.» — Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

Faits saillants

[Résultats du sondage de la Chaudière-Appalaches](#)

[Résultats du sondage du Saguenay–Lac-Saint-Jean](#)

#EnracinésDansNotreSuccès

À propos de la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA)

La TREMCA (Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches) a été formée en décembre 2015. Cette table est un lieu de concertation, de collaboration et d'actions qui établit des ponts entre les MRC, les ministères et les différents partenaires régionaux. Elle a pour mission de promouvoir et défendre la région de Chaudière-Appalaches afin d'en favoriser le développement. Pour plus d'information, visitez le www.tremca.info.

À propos de l'Union des Préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean (UdP)

L'Union des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean agit à titre d'instance politique régionale représentant les cinq MRC. Sa mission est de dégager une vision commune, d'affirmer une identité régionale forte et de soutenir des projets porteurs prioritaires auprès des gouvernements et des partenaires. Pour plus d'information, visitez le udp02.ca.

– 30 –

Source : Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA)

Demandes d'entrevues : Serge Vallières | svallieres@national.ca | 438-372-3575
Stéphane Gasse | sgasse@national.ca | 418-265-8056